

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 37 – du 9 au 15 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, DAMAS, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAK - LE COMMERCE EXTÉRIEUR EN 2025 : UNE BALANCE COMMERCIALE TRÈS DÉPENDANTE DES RECETTES PÉTROLIÈRES

En 2025, le commerce extérieur de l'Irak affiche un excédent commercial de 46,6 Mds USD, soit moins qu'en 2024 avec un solde de 56,2 Mds USD. La baisse du solde des exportations irakiennes est l'unique cause de la réduction de l'excédent commercial. Elle s'explique exclusivement par la baisse des prix du pétrole irakien, dont le cours est passé d'environ 89 USD par baril en 2024 à 80 USD en 2025, le pétrole représentant 99 % des exportations irakiennes. Les importations ont également diminué de 2,8 % à 52,4 Mds USD contre 54,0 Mds en 2024.

LE CHIFFRE À RETENIR

99 %

PART DES PRODUITS PÉTROLIERS
DANS LES EXPORTATIONS TOTALES

Les exportations irakiennes en 2025 s'élèvent à 99,1 Mds USD, soit une baisse de 10,1 % par rapport à l'année précédente. L'Asie est le client principal de l'Irak et, en particulier, la Chine et l'Inde sont les deux principaux clients de l'Irak et concentrent 67,7 % des exportations. La Chine, premier client avec 33,9 Mds USD (37,5 % des exportations), domine les échanges, suivie par l'Inde (27,3 Mds, 30,2 %), la Corée du Sud (9,1 Mds, 10,1 %), les États-Unis (6,5 Mds, 7,2 %) et les Émirats arabes unis (5,4 Mds, 6 %).

Les exportations irakiennes sont presque exclusivement issues du pétrole. En effet, en 2025, l'Irak a exporté pour environ 98 Mds USD de produits pétroliers, soit 99 % des exportations totales. Ces produits sont majoritairement du pétrole brut, qui représente environ 88 % des exportations totales.

Bien que massives, les exportations irakiennes de produits pétroliers n'en sont pas moins fragiles.

D'abord, la volatilité des prix du baril se traduit directement sur la balance commerciale : en 2020, la balance commerciale s'était fortement réduite (12 Mds USD) du fait de la chute des prix du baril dans le contexte de la pandémie de Covid.

Ensuite, l'appareil exportateur irakien est très contraint du fait du peu de routes d'exportations : avant le conflit entre les États-Unis et l'Iran, l'Irak exportait à 95 % son pétrole via le détroit d'Ormuz. Cela rend donc l'Irak particulièrement vulnérable aux chocs externes tels que le blocage du détroit.

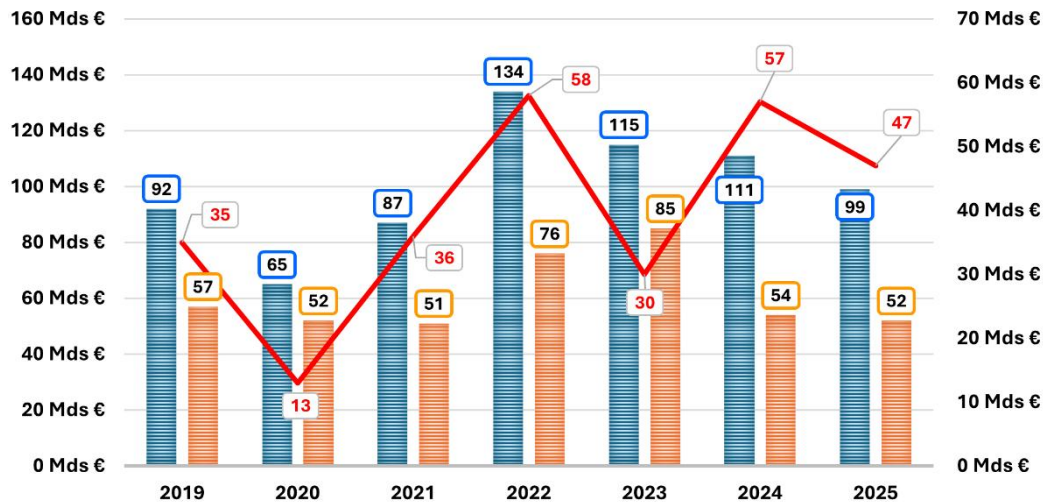
Côté importations, l'Irak a acheté pour 52,4 Mds USD de biens en 2025, soit une baisse de 2,8 % par rapport à 2024. Les deux principaux fournisseurs, la Chine (17,2 Mds, 26,2 % des importations) et la Turquie (12,4 Mds, 18,8 %), assurent à eux seuls 45 % des achats. Suivent ensuite les Émirats arabes unis (10,1 Mds, 15,4 % mais sans les réexportations), l'Inde (3,3 Mds, 5,1 %) et les États-Unis (1,7 Mds, 2,5 %).

La France occupe une place mineure dans les échanges irakiens, avec des exportations vers l'Irak de 417 M d'EUR et des importations en provenance d'Irak de 1,6 Md d'EUR en 2025. Son déficit commercial avec l'Irak se résorbe légèrement, de -1,5 Md EUR à -1,2 Md EUR grâce à la baisse des prix du pétrole, qui réduit mécaniquement la valeur des importations irakiennes de pétrole brut. Les échanges se concentrent sur des niches : produits pharmaceutiques dont médicaments, produits chimiques, produits alimentaires, matériel électrique ou produits

cosmétiques, où la France dispose d'un avantage comparatif. Au total, l'Irak recule au rang de 81^{ème} client de la France, après une 77^{ème} place en 2024. Parmi les pays de la région Proche et Moyen-Orient, l'Irak se classe 8^{ème} client de la France, seulement devant Oman, l'Iran, le Yémen, les territoires palestiniens et la Syrie.

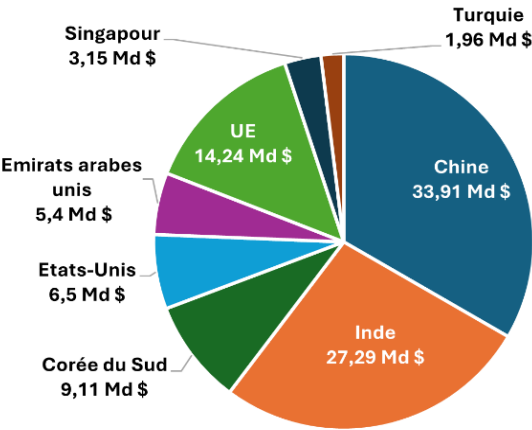
Service Économique de Bagdad

BALANCE COMMERCIALE DE L'IRAK ENTRE 2019 ET 2025
SOURCE : UN COMTRADE



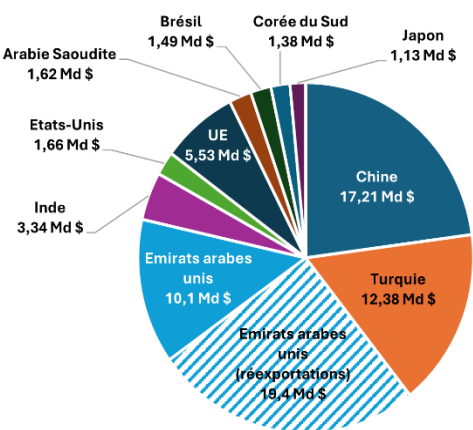
Principaux clients de l'Irak en 2025

Source : UN Comtrade, Ministère de l'économie des EAU



Principaux fournisseurs de l'Irak en 2025

Source : UN Comtrade, Ministère de l'économie des EAU



ÉGYPTE

1. LE FMI RELÈVE SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE (+ 4,7 %) POUR L'EXERCICE 2026/2027

Le FMI a relevé ses prévisions de croissance pour l'Égypte à 4,7 % pour l'exercice budgétaire à venir, soit une hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à sa précédente estimation de 4,4 %. Malgré cette révision à la hausse, cette prévision reste inférieure à l'objectif officiel de croissance du gouvernement égyptien de 5,4 %, défini dans le plan de développement économique et social du ministère de la Planification et du Développement économique. Le gouvernement vise à stimuler la croissance en augmentant les investissements du secteur privé avec un objectif d'investissement total de 3 700 Mds EGP (70,1 Mds USD). Les prévisions du FMI soulignent les défis auxquels l'Égypte est confrontée alors que le pays cherche à accélérer son expansion économique, à accroître les investissements privés, à contenir l'inflation et à gérer les pressions liées au financement extérieur.

2. LA BDC PRÉVOIT D'INTRODUIRE 30 % DE SON CAPITAL EN BOURSE

La banque publique égyptienne Banque du Caire (BdC) a annoncé son intention d'introduire 30% de son capital à la Bourse égyptienne (EGX), par la cession de 4,575 Mds d'actions détenues par sa maison mère, Banque Misr. L'opération, dont la souscription devrait s'achever fin octobre et la cotation débiter en novembre, prendra la forme d'une offre en deux volets : un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels égyptiens et internationaux (95 %), ainsi qu'une offre publique destinée aux investisseurs particuliers en Égypte (5%). Sur la base d'une valorisation estimée entre 80 et 80,5 Mds EGP, la participation cédée pourrait représenter 24 Mds EGP (460 M USD). Les recettes de l'opération reviendront à Banque Misr, puisqu'il s'agit d'une cession de titres existants, sans augmentation de capital pour Banque du Caire. Cette introduction constitue une nouvelle étape du programme de cessions d'actifs publics égyptiens, suivie dans le cadre du programme de financement du FMI, et intervient après plusieurs reports ces dernières années. Elle ferait suite à l'introduction en Bourse de

United Bank fin 2024, mais constituerait la première cession significative de titres d'une entreprise publique égyptienne depuis cette opération. L'offre est coordonnée par CI Capital et EFG Hermes

3. S&P ET FITCH CONFIRMENT LEUR NOTATION SOUVERAINE DE L'ÉGYPTE AVEC UNE PERSPECTIVE STABLE

Début octobre, les agences de notation [Fitch Ratings](#) et [S&P Global Ratings](#) ont confirmé maintenir leur note souveraine de l'Égypte respectivement à « B » et « B/B », avec dans les deux cas une perspective stable. Les deux agences soulignent la résilience de l'économie égyptienne face aux tensions régionales, soutenue par la flexibilité du taux de change, le niveau élevé des réserves de change ainsi que le soutien des partenaires internationaux. La croissance du PIB réel, qui a atteint 5,1 % en 2025/26, devrait toutefois ralentir en 2026/27 : Fitch prévoit une croissance de 4,7 %, contre 4,5 % pour S&P, en raison notamment des pressions inflationnistes et des perturbations des échanges régionaux. Les deux agences identifient des fragilités structurelles persistantes, en particulier le poids du service de la dette publique, les besoins de financement extérieur et l'exposition aux flux de capitaux volatils. S&P estime que les intérêts absorberont 60 % des recettes publiques en 2026/27, après 68 % en 2025/26. Les perspectives stables reflètent ainsi un équilibre entre les perspectives de croissance et la poursuite nécessaire des réformes, d'une part, et les risques liés à la prolongation du conflit régional, d'autre part. Les deux agences de notation estiment qu'une amélioration future de la notation dépendra également de la dynamique de réduction de la dette et de la progression des investissements directs étrangers.

4. NOUVEAU REcul DE L'INFLATION URBAINE (13,9 %) EN SEPTEMBRE

L'inflation urbaine en Égypte a poursuivi son ralentissement, ramenée de 14,5 % en août à 13,9 % en septembre 2026. L'inflation globale a, quant à elle, légèrement augmenté, passant de 12,7 % à 12,8 %, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires, en particulier des légumes. L'indice national des prix à la consommation a toutefois progressé de 1,5 % en glissement mensuel pour atteindre 294,2 points, les prix des denrées

alimentaires et des boissons ayant augmenté de 3,2 %. Le prix des légumes a enregistré la hausse mensuelle la plus forte, à 15,1 %, suivis par les fruits à 2,6 % et la viande et la volaille à 2,5 %. Sur une base annuelle, le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les carburants ont enregistré la hausse la plus forte parmi les principales catégories de dépenses, avec 29,6 %. De son côté, l'inflation sous-jacente a diminué à 14,1 % en glissement annuel, contre 14,9 % en août. La dynamique des prix reste ainsi contrastée : la tendance générale reflète une pression persistante sur le pouvoir d'achat des ménages, malgré la modération de l'inflation globale et sous-jacente en milieu urbain.

5. MISE À DISPOSITION DE 84 OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LES VILLES NOUVELLES

Le ministère du Logement, des Services publics et des Communautés urbaines a [annoncé](#), pour octobre 2026, la mise à disposition de 84 terrains destinés à des projets d'investissement privé, par l'intermédiaire du portail de la *New Urban Communities Authority* (NUCA). Réservée aux entreprises locales et libellée en livres égyptiennes, cette offre porte sur des parcelles allant de 500 m², destinées notamment aux PME, à plus de 50 000 m² pour des projets de grande envergure. Elle couvre plus de 15 secteurs d'activité, parmi lesquels les activités commerciales, les bureaux, la santé, l'éducation, le tourisme, l'hôtellerie, les loisirs et la logistique. Les terrains sont répartis dans plusieurs villes nouvelles, notamment Sheikh Zayed, El Shorouk, New Alamein, 6th of October, Badr, New Aswan et New Minya. Leur sélection repose sur les besoins de développement propres à chaque ville, avec une priorité accordée aux emplacements situés à proximité des grands axes routiers, des corridors de transport et des zones densément peuplées. Cette stratégie vise à renforcer la participation du secteur privé au développement urbain, à attirer de nouveaux investissements et à soutenir le développement économique des territoires.

IRAK

1. LE FMI PRÉVOIT UNE CONTRACTION DU PIB (+16 %) EN 2026 AVANT UN REBOND (+19 %) EN 2027

Dans son rapport annuel, *World Economic Outlook*, le FMI prévoit que l'économie irakienne devrait se contracter de 16 % en 2026. Cette récession s'explique par la guerre entre les États-Unis et l'Iran et le blocage du détroit d'Ormuz, ainsi que par la forte dépendance de l'économie irakienne envers le pétrole. En effet, le pétrole représente entre 40 % et 60 % du PIB (selon les années), plus de 90 % des recettes publiques et 99 % des exportations. L'Irak exportait avant la guerre 95 % son pétrole via le détroit d'Ormuz. En conséquence, le blocage du détroit a fait chuter les exportations d'environ 90 %, de 3,6M b/j début 2026 à 0,3M b/j en mai. Néanmoins, le FMI prévoit que l'économie irakienne devrait rebondir fortement en 2027, avec 19 % de croissance attendue. L'inflation devrait quant à elle s'élever à 3,5 % cette année, contre 0,4 % l'an passé, avant de ralentir à 3 % l'an prochain. Néanmoins, ces estimations d'inflation s'inscrivent en amont de la décision prise la semaine dernière par le gouvernement irakien de dévaluer le dinar IQD, qui devrait alimenter l'inflation.

2. MESURES COMPENSATOIRES APRÈS LA DÉVALUATION DU DINAR

À la suite de la dévaluation du dinar irakien, passé de 1 300 à 1 500 IQD/USD la semaine dernière, le gouvernement a mis en place des mesures compensatoires pour limiter l'impact engendré par l'augmentation des prix sur les ménages. Pour atténuer ces effets, le gouvernement a élargi les exemptions de droits de douane aux produits de première nécessité, tels que les produits alimentaires de base (viande, œufs, sucre, huile) et les médicaments. Ces dispositifs ciblent les secteurs les plus exposés, tels que l'agroalimentaire et les produits pharmaceutiques, dont les prix ont déjà enregistré une hausse jusqu'à 15 % par rapport à début septembre.

IRAN

1. RECETTES PÉTROLIÈRES (7,9 MDS USD) BLOQUÉES À L'ÉTRANGER

Selon la Cour des comptes, 7,9 Mds USD de recettes issues des exportations pétrolières seraient immobilisés sur les comptes de différentes sociétés intermédiaires (*trustees*) et dans des banques étrangères, contribuant aux difficultés rencontrées par la Banque centrale pour satisfaire près de 85 % des demandes d'allocation de devises. Dans ce contexte, les autorités envisageraient de nouveaux mécanismes de financement, notamment le transfert de 1,5 Md USD par l'intermédiaire de banques russes et le placement de 3 Mds USD de recettes pétrolières provenant de Chine sur des comptes à terme en Russie. Parallèlement, dans un contexte de renforcement des sanctions américaines, la poursuite des importations *via* les frontières nord du pays pourrait s'inscrire dans la mise en place d'un nouveau circuit de financement du commerce extérieur. Ce dispositif présenterait l'avantage de réduire le recours aux intermédiaires financiers traditionnels et de faciliter la mobilisation des recettes d'exportation

2. LA BCI RENFORCE SES INTERVENTIONS SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le gouverneur de la Banque centrale d'Iran (BCI) a annoncé que les récentes opérations de l'institution avaient permis de rétablir une relative stabilité sur le marché des changes. Il a précisé que ces interventions visaient à réduire la volatilité du rial plutôt qu'à défendre une parité fixe. À cette fin, la BCI privilégie un mécanisme de vente de devises à des taux proches de ceux du marché, inspiré du système d'enchères hollandaises, afin de limiter les possibilités d'arbitrage et de favoriser une appréciation progressive du rial. Le gouverneur a également révélé que 21 à 23 Mds USD de recettes d'exportation n'avaient pas été rapatriés depuis mars 2025, dont près de 13 Mds USD déjà identifiés, que les autorités entendent mobiliser au cours des prochains mois. Les interventions de la BCI sur le marché libre des changes ainsi que sur celui du Tether (USDT) semblent avoir joué un rôle déterminant dans la récente appréciation du rial, ramenant le taux de change à 1 USD = 2 570 000 IRR sur le marché libre.

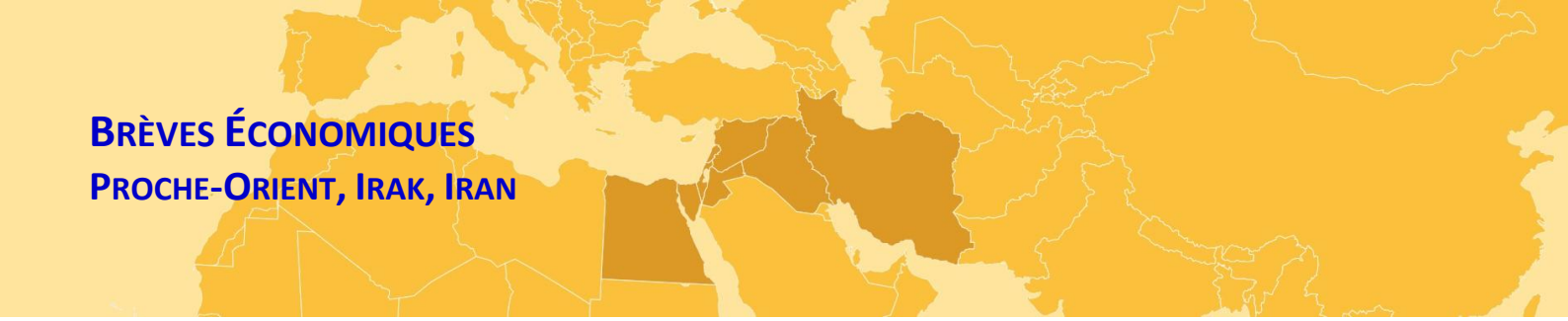
Sur le plan réglementaire, l'Organisation de promotion du commerce a annoncé le relèvement de 60 % à 70 % du seuil minimal de rapatriement des recettes d'exportation, une mesure applicable depuis le début du mois de septembre et jusqu'à nouvel ordre. Parallèlement, la BCI a renforcé la surveillance des intermédiaires financiers (*trustees*) intervenant dans les transferts internationaux de fonds.

3. REPRISE DES VOLS À DESTINATION DE L'IRAK

Le trafic aérien international connaît une reprise partielle, malgré les restrictions liées aux sanctions américaines. L'aéroport Imam Khomeini a ainsi accueilli, jeudi 8 octobre, un vol de la compagnie Iraqi Airways en provenance de Najaf, marquant la reprise des liaisons aériennes entre les deux pays. La compagnie irakienne a également annoncé le rétablissement de vols quotidiens reliant Najaf à Téhéran, Machhad et Ispahan. Parallèlement, les autorités irakiennes ont autorisé les compagnies iraniennes, à l'exception de Mahan Air, à effectuer jusqu'à 40 vols quotidiens à destination et en provenance de Najaf, dans le cadre d'une dérogation aux sanctions américaines. Toutefois, des contraintes opérationnelles, notamment en matière d'approvisionnement en carburant, pourraient freiner la reprise effective de ces liaisons.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

La Compagnie nationale iranienne du pétrole (NIOC) a réalisé 23 834 mètres de forage exploratoire et achevé le forage de 8 puits entre septembre 2024 et septembre 2026. Durant cette période, 13 prospects pétroliers et gaziers ont atteint un stade de maturité, tandis que 9 autres ont obtenu l'approbation du conseil d'administration de la NIOC pour de futurs forages. Ces activités ont permis la découverte du gisement gazier de Takhteh, dans la province de Fars, dont les ressources sont estimées à 7 500 Mds m³ de gaz en place, dont 5 700 Mds m³ récupérables, ainsi que du gisement pétrolier de Pazan, renfermant environ 200 millions de barils de pétrole en place. Par ailleurs, la confirmation de la continuité de la colonne pétrolière dans la formation de Sarvak, au niveau des gisements d'Azar et de Changuleh, a permis d'identifier 2,4 Mds de barils supplémentaires de pétrole en place. En parallèle, la NIOC envisage de reprendre les forages exploratoires en eaux



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

profondes en mer Caspienne à l'aide de la plateforme semi-submersible Amir Kabir, dans le prolongement des opérations précédemment menées sur la structure de Sardar-e Jangal.

5. LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT PHARMACEUTIQUE MENACÉE

La hausse des coûts de production, les difficultés de financement du besoin en fonds de roulement, les retards de remboursement des organismes d'assurance et les perturbations des circuits d'importation fragilisent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, faisant craindre une aggravation des pénuries dans les prochains mois. Cette situation intervient alors que la Banque centrale fait état d'une amélioration du financement du secteur. Selon ses données, 3 Mds USD ont été alloués aux médicaments et aux équipements médicaux au cours des sept derniers mois, contre 2,3 Mds USD sur la même période de l'année précédente, soit une progression de 28 %. Une part importante des matières premières pharmaceutiques provient de Chine et d'Inde, alors que les perturbations du transport maritime contraignent les entreprises à recourir à des itinéraires alternatifs, notamment par voie aérienne ou via la Turquie, entraînant des surcoûts et des délais supplémentaires. La réforme du régime de change constitue un autre facteur de pression. Le passage du taux préférentiel de 1 USD = 285 000 IRR à un taux de marché dépassant 1 USD = 1 700 000 IRR a provoqué des hausses de prix allant de 50 % à 400 % pour certains médicaments. Parallèlement, les entreprises pharmaceutiques subissent d'importantes tensions de trésorerie en raison des créances impayées des organismes d'assurance et des établissements de santé, dont certaines présentent des retards de paiement de neuf à dix mois.

ISRAËL

1. PRÈS DE 40 % DES EXPORTATIONS DE BIENS NE PASSENT PLUS PAR ISRAËL

D'après le Bureau central des statistiques, au deuxième trimestre de l'année, près de 40 % des exportations des biens (11,2 Mds USD) sont arrivés à l'étranger sans franchir les frontières israéliennes, et

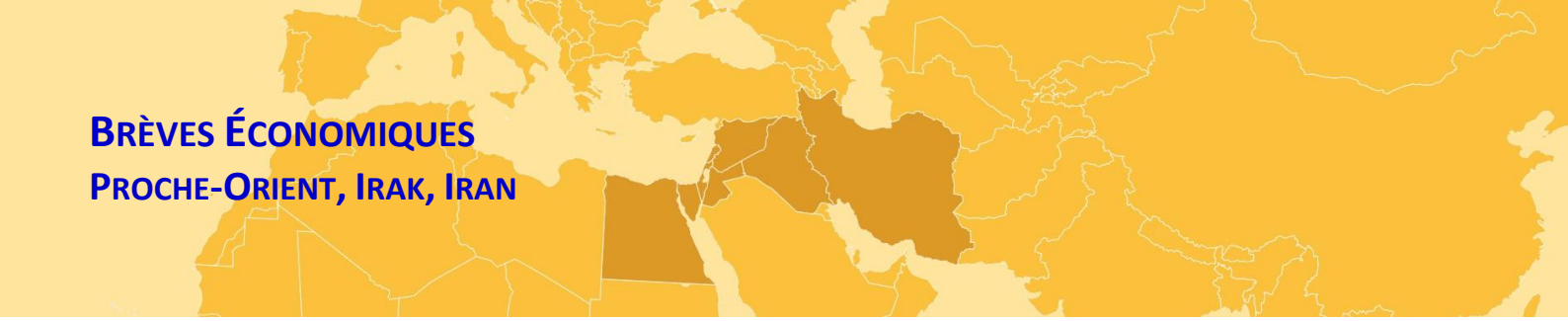
ne figurent donc pas dans les registres douaniers. Ce phénomène, qui a représenté jusqu'à 2023 un chiffre modeste de 9 %, s'accélérait à partir du troisième trimestre de 2023, entre juillet et septembre. Cette évolution s'explique en partie par la menace des boycotts, qui pourrait s'accélérer avec la perspective de nouvelles sanctions visant les exportations en provenance des colonies, ce qui pourrait également se traduire par une position plus prudente à l'égard des exportations en provenance des frontières reconnues d'Israël. Mais la chronologie du phénomène révèle l'impact des changements structurels, comme la conjoncture macroéconomique, les bouleversements géopolitiques et politiques, ainsi que par l'émergence de nouvelles chaînes de production internationales.

2. RÉDUCTION DU BUDGET DE L'ÉTAT POUR FINANCER UN CONTRAT DE DÉFENSE

Dans une démarche exceptionnelle du point de vue juridique à la veille des élections, le ministère des Finances s'apprête à procéder à une réduction générale des budgets de l'État (à taux fixe), afin de financer l'acquisition de 12 hélicoptères de combat pour 2 Mds ILS (580 M EUR). Le contrat a été annulé précédemment par le ministère des Finances en absence d'une ligne budgétaire en 2027. Alors que l'armée israélienne semblait avoir perdu l'occasion de passer cette commande, les coupes budgétaires générales actuellement proposées indiquent qu'une telle possibilité a effectivement été trouvée. Depuis le début de la guerre en 2023, le budget de la défense d'Israël a triplé. Lorsque le gouvernement a approuvé le budget de l'État en novembre dernier, celui-ci s'élevait à 111 Mds ILS (32 Mds EUR), et au moment de son adoption par la Knesset, au cours de l'opération contre l'Iran, il avait augmenté à 143 Mds ILS (41,5 Mds EUR).

3. HAUSSE DES LEVÉES DE FONDS (+50 %) DES START-UPS EN 2026

Selon le rapport « *Israeli Tech Review* » publié par LeumiTech et IVC, les entreprises technologiques israéliennes non cotées (start-ups) ont levé 3,6 Mds USD au troisième trimestre 2026, soit une hausse de 53 % par rapport au même trimestre de 2025. La cybersécurité reste en tête en matière de levée de fonds (avec 38 %, soit 4,3 Mds USD), tandis que les



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

investissements dans les logiciels d'entreprise sont en hausse (près de 30 % du financement total depuis le début de l'année, soit leur part la plus élevée depuis 2020) et que ceux dans les technologies de défense connaissent un ralentissement (environ 10 % avec les entreprises de l'espace et de l'informatique quantique). Depuis le début de l'année, les entreprises israéliennes ont levé 11 Mds USD, soit une hausse de 50 % par rapport à la même période l'année dernière. Les fonds étrangers continuent à représenter environ les deux tiers des fonds actifs investissant dans le secteur technologique israélien et ont représenté plus de 70 % des investissements en 2026.

JORDANIE

1. HAUSSE DES RÉSERVES EN DEVISES (+ 11,7 %) DE LA CBJ

Les réserves en devises de la Banque centrale de Jordanie (CBJ) ont atteint 28,5 Mds USD fin septembre, en hausse d'environ 3 Mds USD (+11,7 %) par rapport à fin 2025. Selon les données de la CBJ, ce montant permet de couvrir environ 9,2 mois d'importations de biens et services. Les avoirs en or de la CBJ ont également atteint un niveau record, avec un volume de 2,6 millions d'onces, en progression de +9,5 % depuis le début de l'année, atteignant une valeur de 10,7 Mds USD à la fin du mois de septembre.

2. ÉMISSION DE SUKUK (400 M JOD) PAR LA MUNICIPALITÉ D'AMMAN

Le Conseil des ministres a approuvé l'émission de titres financiers islamiques (sukuk) d'une valeur de 400 M JOD (564 M USD) par la municipalité du Grand Amman (GAM). Première opération de ce type pour une municipalité du Royaume, l'émission repose sur une structure de « crédit-bail avec transfert de propriété », assortie d'un rendement annuel de 5,5 % sur une période de cinq ans. Elle vise à réduire les coûts de financement des projets et des dépenses de la municipalité ainsi qu'à améliorer la gestion de sa dette. La Banque centrale de Jordanie pilotera l'émission, destinée notamment aux banques, compagnies d'assurance et fonds d'épargne, d'investissement et de retraite.

3. LES ACTIFS DU SSIF DÉPASSENT 20 MDS JOD EN SEPTEMBRE

Les actifs du Fonds d'investissement de la sécurité sociale jordanienne (SSIF) ont atteint environ 20,1 Mds JOD (28,3 Mds USD) à la fin du troisième trimestre 2026, contre 18,7 Mds JOD (26,4 Mds USD) fin 2025, soit une hausse de +8 %. Sur les neuf premiers mois de l'année, le résultat global (résultat net + valorisation du portefeuille) s'est établi à 1,4 Md JOD (1,9 Md USD). Le fonds a également reçu un transfert de 110 M JOD (155 M USD) au titre de l'excédent de la Sécurité sociale. Les obligations demeurent prépondérantes dans le portefeuille, représentant 56,2 % des actifs, devant les actions (21,3 %) et les instruments du marché monétaire (11,5 %).

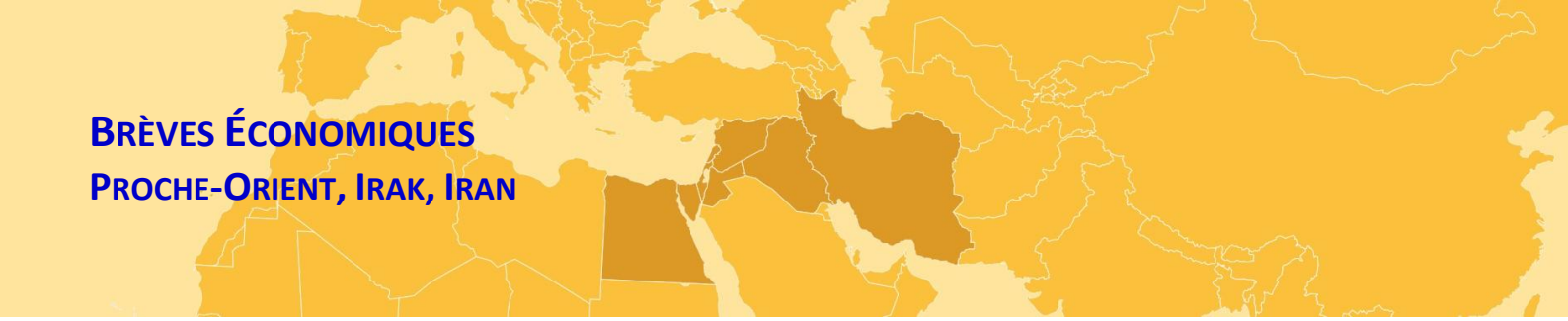
LIBAN

1. LANCEMENT D'UN DISPOSITIF DE SUBVENTIONS DE 20 M USD POUR L'AGRICULTURE DURABLE

Le 13 octobre 2026, le ministère de l'Agriculture libanais, le Conseil pour le développement et la reconstruction (CDR) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont lancé un dispositif de subventions de 20 M USD destiné à soutenir les investissements des agriculteurs, des coopératives et des associations agricoles dans des solutions adaptées aux enjeux climatiques. Financé par la Banque mondiale, ce mécanisme s'inscrit dans le cadre du projet *Green Agri-food Transformation for Economic Recovery* (GATE), doté d'un financement global de 200 M USD.

Les subventions atteignent une somme de 500 à 5 000 USD pour les agriculteurs individuels et de 10 000 à 35 000 USD pour les coopératives et associations agricoles. Elles doivent financer notamment des systèmes d'irrigation économes en eau, des équipements utilisant les énergies renouvelables, des serres, du matériel agricole ainsi que des infrastructures de stockage et de transformation. Les bénéficiaires sélectionnés auront également accès à un accompagnement technique et à une aide à l'élaboration de plans d'affaires.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2026. Le dispositif vise notamment à réduire les coûts de production, à améliorer l'utilisation de l'eau et de



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

l'énergie et à contribuer au rétablissement des capacités productives du secteur agricole, affecté par les crises successives et les deux précédents conflits avec Israël.

2. CREUSEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL (8 %) EN AOÛT

D'après les derniers chiffres publiés par les douanes libanaises, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 11,47 Mds USD à août 2026, en hausse de 7,9 % par rapport à la même période un an plus tôt. Ce creusement est dû à l'impact de la guerre sur les capacités de production et d'export du Liban, avec plusieurs mois de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Les exportations ont ainsi baissé de 9,0 % en glissement annuel à août 2026, tandis que les importations ne semblent pas avoir été affectées par le contexte sécuritaire (+4,8 % en glissement annuel).

La Chine demeure le 1^{er} pays fournisseur du Liban (12,8 % du total, à 1,7 Md USD), devant la Grèce (8,1 % à 1,1 Md USD), et l'Arabie saoudite (6,8 % à 929 M USD). La Suisse le 1^{er} pays client du Liban (483 M USD, soit 21,9 % du total), devant les Émirats arabes unis (215 M USD, soit 9,7 % du total) et la Turquie (121 M USD, soit 5,5 % du total).

PALESTINE

1. AUGMENTATION DE L'IPC (+11,4 %) À GAZA EN SEPTEMBRE

Selon les données publiées le 14 octobre par le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), l'indice des prix à la consommation a progressé de 4,7 % en septembre 2026 sur l'ensemble de la Palestine, sous l'effet d'une forte hausse à Gaza (+11,4 %), tandis que les augmentations sont restées limitées en Cisjordanie (+0,5 %) et à Jérusalem-Est (+0,4 %). Cette évolution intervient après une relative stabilisation des prix en août (+0,1 % à l'échelle palestinienne). Les principales hausses concernent notamment les cigarettes importées (+29,0 %), la farine blanche (+12,0 %), les légumes frais (+8,6 %) et les transports routiers de voyageurs (+2,8 %). En glissement annuel, l'indice des prix recule toutefois de 25,2 %, principalement en raison de la baisse enregistrée à Gaza (-46,4 %), tandis que les prix progressent de 3,3 % en Cisjordanie et de 2,8 % à Jérusalem-Est. Ces évolutions traduisent la forte

volatilité des prix à Gaza, étroitement liée aux conditions d'approvisionnement du territoire, et soulignent les limites de l'indice agrégé palestinien pour apprécier les situations économiques locales.

2. LA DETTE PUBLIQUE ATTEINT 5,1 MDS USD FIN JUILLET

Selon les données du ministère palestinien des Finances publiées le 11 octobre, la dette publique de l'Autorité palestinienne a atteint 15,5 Mds ILS (5,1 Mds USD) fin juillet 2026, soit une hausse de 3 % par rapport au mois précédent. La dette intérieure, qui représente près des trois quarts de l'encours, s'établit à 11,3 Mds ILS, dont 4,9 Mds ILS à court terme, tandis que la dette extérieure atteint 4,2 Mds ILS. Ces montants correspondent aux engagements financiers portant intérêts et excluent les arriérés de rémunération des agents publics ainsi que les sommes dues aux fournisseurs privés. La progression de l'endettement intervient dans un contexte de crise persistante des finances publiques, alimentée par la suspension des transferts israéliens de recettes fiscales de compensation (dites « clearance revenue »). Privée de sa principale source de recettes, l'Autorité palestinienne continue de recourir aux ressources fiscales domestiques, aux concours extérieurs et à l'emprunt bancaire pour financer ses dépenses courantes, notamment le versement partiel des salaires publics. La concentration de la dette intérieure et le poids des engagements à court terme accentuent les tensions sur la trésorerie publique et l'exposition du secteur bancaire palestinien.

3. LE GOUVERNEMENT ET LES BAILLEURS DÉFINISSENT LEURS PRIORITÉS DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ POUR 2027

Le 14 octobre 2026, le groupe de travail des bailleurs consacré au secteur privé palestinien s'est réuni à Ramallah, sous la présidence du ministre palestinien de l'Économie nationale, Mohammad Al-Amour, en présence notamment de représentants de la Banque mondiale, de l'Union européenne et des organisations professionnelles palestiniennes. Cette réunion a permis de préciser les priorités gouvernementales pour 2027, autour de trois initiatives : le lancement d'une stratégie nationale d'exportation, la création d'un fonds de soutien financier aux entreprises et l'élaboration d'une stratégie d'économie verte destinée aux PME. Les

partenaires internationaux ont également réaffirmé leur engagement en faveur des services numériques, de l'innovation et de la participation des entreprises palestiniennes aux programmes de relèvement, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'eau, de l'énergie et du recyclage. Le gouvernement palestinien a appelé à faciliter l'accès des entreprises palestiniennes au marché de Gaza et leur participation aux opérations de reconstruction. Un atelier conjoint de deux jours, prévu en novembre avec le soutien de l'Union européenne, doit permettre de préciser les dispositifs envisagés. À ce stade, les annonces ne sont assorties ni d'enveloppes financières ni de calendrier de mise en œuvre détaillé.

SYRIE

1. PREMIÈRE LETTRE DE CRÉDIT DE LA BANQUE CENTRALE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DEPUIS L'ARABIE SAOUDITE

La Banque centrale de Syrie a ouvert sa première lettre de crédit via une grande institution financière américaine depuis 14 ans. La lettre a été ouverte pour le compte de la compagnie publique pétrolière *Syrian Petroleum Company* pour garantir les paiements relatifs à l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés (essentiellement diesel et essence) de la Syrie auprès d'Aramco Trading. Le nom de la banque et le montant exact de cette lettre n'ont pas été rendus publics. Pour mémoire, l'Arabie saoudite avait fait un don de 1,65 million de barils de brut à la Syrie fin 2025. Ce nouvel accord fait basculer la Syrie dans un modèle d'approvisionnement classique, transparent et direct.

2. LA BANQUE CENTRALE RENFORCE LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE CHANGE ET DE TRANSFERT DE FONDS

La Banque centrale de Syrie a annoncé avoir adressé 755 avertissements à des commerces et établissements exerçant des activités de change ou de transfert de fonds sans autorisation, à l'issue d'opérations de contrôle menées conjointement avec le ministère de l'intérieur. À compter du 18 octobre, des procédures judiciaires seront engagées à l'encontre des contrevenants. L'informalité du secteur est importante mais l'ampleur reste difficile à

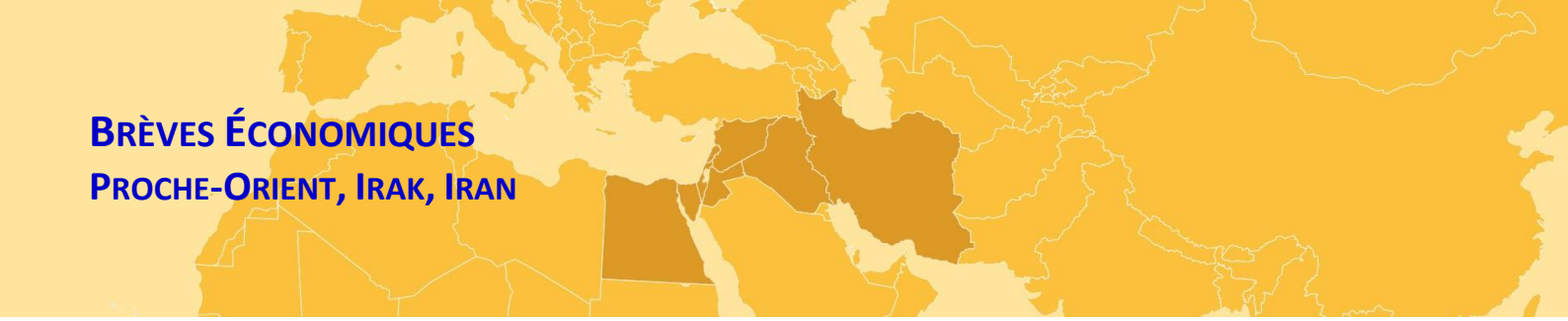
quantifier. La liste publiée par la BCS recense 39 entités autorisées à exercer des activités de change, dont 36 sociétés et trois bureaux. Les sociétés sont habilitées à exercer des activités de change et de transfert de fonds, tandis que les trois bureaux sont limités au change. La liste comprend également dix sociétés autorisées exclusivement à effectuer des transferts de fonds domestiques. Le nombre de 755 établissements avertis constitue un indicateur de l'étendue des activités non autorisées détectées, sans permettre d'estimer le nombre total de changeurs informels. Cette initiative s'inscrit dans un effort plus large de réorganisation du secteur et répond à plusieurs objectifs : mieux encadrer les transactions en devises, protéger les usagers contre les fraudes, améliorer la traçabilité des transferts et atténuer les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

3. EAGLE HILLS ENVISAGE D'INVESTIR JUSQU'À 17 Mds USD DANS L'IMMOBILIER ET LE TOURISME

Mohamed Alabbar, fondateur d'Eagle Hills et dirigeant d'Emaar Properties (promoteurs dubaïote), a annoncé des projets d'investissement en Syrie compris entre 16 et 17 Mds USD, principalement dans l'immobilier et le tourisme. Cette annonce s'inscrit dans le prolongement d'accords-cadres signés par les ministères des Travaux publics, du Logement et du Tourisme portant notamment sur le projet résidentiel *Damascus Hills*, dans la périphérie de Damas, et sur le développement d'infrastructures touristiques et d'une marina dans le gouvernorat de Lattaquié. L'investisseur émirati souligne le potentiel du marché syrien et les perspectives de création d'emplois et de développement des entreprises locales. Mohamed Alabbar a souligné que la réalisation de ces projets pouvait s'inscrire dans un horizon de vingt ans.

4. RÉVISION CIBLÉE DES DROITS DE DOUANE

Le président Ahmed al-Charaa a promulgué, le 12 octobre, le décret n° 188 de 2026 modifiant une soixantaine de lignes du tarif douanier instauré par le décret n° 110 de 2026. La mesure révisé la nomenclature, les taux et les conditions d'application de certains droits, sans instaurer de baisse généralisée. Les réductions ciblent principalement les équipements liés aux énergies renouvelables, les



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

intrants industriels et les équipements médicaux. Par exemple, les droits sur certains câbles électriques passent de 1 000 % à 100 % (–90 % en termes relatifs), ceux sur certaines pompes à eau de 40 % à 20 % (–50 %). Pour les équipements médicaux, les droits sur certains appareils portables à rayons X passent de 300 % à 100 %. Les textiles et certains produits métalliques bénéficient également de réductions. La mesure vise à réduire les coûts d'équipement et de production, donc limiter l'inflation, à encourager l'investissement et à soutenir la compétitivité des entreprises locales. Aucun chiffrage global de son coût budgétaire ou de ses effets attendus sur les prix n'a été publié à ce stade

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr